

Le mercredi 17 octobre.

« Expulsés de leur logement sans proposition de relogement, un couple et son enfant ont été jetés à la rue par leur bailleur institutionnel, avec la bénédiction des autorités.

Victimes de divers accidents de la vie (perte d'emploi, maladie), ils ne pouvaient ni faire face au loyer d'un logement correspondant à leurs ressources de l'époque ni accéder à un autre logement à loyer plus faible, faute de ressources... Ils se sont donc trouvés dans une situation inextricable.

Depuis vendredi, ils sont toutefois pris en charge par le Collectif Varois pour le Droit au Logement et la Fondation Abbé Pierre laquelle finance une chambre d'hôtel.

Toutefois, jeudi, sans propositions ils seront réellement à la rue.
Dans le cadre d'un nouveau bail, ils pourraient bénéficier de l'allocation logement.

Nous recherchons donc un petit logement (F2 ou F3) à loyer faible ou conventionnable.
La famille sera accompagnée par La Fondation, et une association toulonnaise partenaire.
Il y a urgence.

Vous disposez d'un logement vacant ou d'une partie de maison habitable, ou avez des relations pouvant répondre à cet appel, contactez-nous.

* Toulon, La SEYNE, Six Fours

Même pour une durée limitée (6 mois à 1 an) en attendant de trouver une autre possibilité

Merci d'avance

**Vous pouvez nous contacter par mail: jeanpaul.jambon@orange.fr
ou TEL: 06 11 56 02 35 »**